



Michel GROSSEAU  
Président national

Paris, le 24 février 2009

à

Mesdames, Messieurs les Présidents,  
Cher(e)s Ami(e)s de l'UGSEL,

Des circonstances imprévues m'ont amené à assumer la présidence de l'UGSEL. C'est dans un esprit de service que j'ai été conduit à présenter ma candidature pour cette mission, pour faire face à une situation qui aurait pu devenir délicate pour notre Union. Je remercie le Conseil national qui m'a honoré de sa confiance. Je mesure le poids de la responsabilité ; et je mesure aussi mes limites. Mais je sais que je peux compter sur vous tous.

Je n'ai aucune ambition personnelle. Mais j'ai de l'ambition pour l'UGSEL.

Ensemble, nous aurons à relever de nombreux défis. C'est en m'appuyant sur la déclaration de la Commission permanente de l'Enseignement catholique, « l'UGSEL, Organisme de l'enseignement catholique », que j'entends fonder l'action du Bureau et du Conseil national.

L'UGSEL repose sur trois piliers : le pilier de la formation, le pilier de l'animation, le pilier de la fédération sportive. Nous aurons à développer ces trois axes complémentaires et solidaires les uns des autres, sans en négliger aucun.

Pour se faire reconnaître comme organisme à part entière, l'UGSEL devra jouer pleinement son rôle d'animateur institutionnel de l'Enseignement catholique. Avec les Marathons de l'an 2000, Planète espérance, Terre d'enjeux, elle a montré son savoir-faire en la matière. Le Secrétaire général de l'Enseignement Catholique, Eric de Labarre, lui a confié la gestion de l'accompagnement éducatif dans les collèges catholiques et demain, peut-être, dans les écoles. C'est une lourde responsabilité, c'est là aussi une occasion unique pour l'UGSEL de se rendre visible et indispensable auprès des établissements qui ne la connaissent pas encore. Les correspondants départementaux ont là un rôle essentiel à jouer : qu'ils soient remerciés de leur engagement au service de l'UGSEL et des établissements.

Autre domaine dans lequel l'UGSEL n'a plus à montrer son savoir-faire : celui de la formation des enseignants. La nouvelle organisation territoriale et fédérale de FORMIRIS ne rend pas les choses plus faciles dans ce domaine. Là aussi, les correspondants territoriaux de la formation ont un rôle essentiel à jouer pour faire reconnaître et financer par les Associations territoriales de Formiris les formations développées par l'UGSEL. Ils méritent le soutien actif de notre mouvement. Reste un grand problème sur lequel, avec nos partenaires de l'Enseignement catholique, il faudra bien trouver une solution : celui du financement des formations de formateurs, financement indispensable, si nous voulons dynamiser et renouveler le vivier des formateurs de l'UGSEL.

Par son origine, l'UGSEL reste d'abord une fédération sportive. C'est à ce titre qu'elle reçoit des subventions du ministère de l'Education nationale et du ministère de la Santé et des sports. C'est dans la mesure où les associations sportives seront vivantes et dynamiques dans les établissements que l'UGSEL sera dynamique au plan national. Le rôle d'animateur institutionnel, ce sont d'abord les professeurs d'éducation physique et sportive qui le jouent au quotidien auprès de leurs élèves en les accueillant et en les encadrant au sein des associations sportives, en leur proposant des activités traditionnelles ou innovantes, en leur apprenant à prendre des responsabilités, en leur donnant le goût de l'effort et de la compétition.

Nous le savons bien, si dans les écoles et dans les collèges il reste assez facile d'intéresser les élèves aux activités de l'association sportive, pour des raisons diverses cela devient beaucoup plus difficile au niveau des lycées, surtout chez les jeunes filles. Ensemble, nous aurons à imaginer comment intéresser nos plus grands élèves à pratiquer des activités au sein de l'association sportive de leur établissement. Nous aurons aussi à entretenir et développer nos relations avec les fédérations sportives délégataires et à prendre toute notre place au sein du mouvement sportif national.

Un grand événement nous attend : celui de la célébration du centenaire de l'UGSEL, en 2011. Cet anniversaire doit être l'occasion de manifester aux yeux de tous la vitalité et le dynamisme de notre Union. On peut faire confiance à l'imagination, à la créativité des uns et des autres pour que partout en France, au sein des établissements, au sein des unions départementales et régionales, cet anniversaire soit célébré avec tout l'éclat qu'il mérite.

Ce centenaire, en nous appuyant sur les réalisations du passé, riche d'événements sportifs, doit permettre d'engager l'UGSEL vers un avenir prometteur. C'est la valeur des femmes et des hommes qui la composent qui fait la grandeur d'une institution. C'est donc à chacun de nous de se demander ce qu'elle ou ce qu'il peut faire pour que l'UGSEL, demain encore mieux qu'hier et qu'aujourd'hui, mette toutes ses énergies et ses compétences au service des élèves et de leur famille, au service des établissements, au service de l'Enseignement catholique.

Je ne voudrais pas terminer sans rendre hommage, en mon nom personnel et au nom de l'UGSEL, à mon prédécesseur : Michel LANGONNE. Succéder à Michel, car on ne le remplace pas, n'est pas chose facile tant il aura marqué l'UGSEL de son empreinte.

-D'abord par la durée de son mandat: quatorze années au Bureau dont douze années de Présidence menées avec un dynamisme peu commun, tout en assumant au quotidien les lourdes responsabilités de chef d'établissement, voilà qui force le respect.

-Par l'importance de son action, ensuite. Michel a agi en meneur d'hommes, en véritable "entraîneur". Dans des situations parfois difficiles, il a su donner le cap et maintenir l'UGSEL dans la bonne direction. Avec obstination, il a œuvré pour que l'UGSEL obtienne toute sa place au sein de l'Enseignement catholique et que son rôle d'organisme national soit pleinement reconnu. C'est grâce à son action qu'a été promulgué le texte de la commission permanente : l'UGSEL organisme de l'enseignement catholique dont le protocole signé avec le Secrétariat général constitue un cadre pour sa mise en application.

Il a su donner toute leur place aux différentes commissions, créer du lien, faire en sorte que le Conseil national soit un lieu de parole libre et sereine. Sa présence dans de multiples championnats nationaux manifestait tout l'intérêt qu'il éprouvait pour le travail effectué dans les régions et les départements. Oui, pour tout cela, Michel mérite bien la reconnaissance de notre mouvement. Qu'il reçoive ici l'expression de notre reconnaissance et de notre amitié.

Une nouvelle étape s'ouvre devant nous avec ses incertitudes, voire ses inquiétudes, mais aussi avec ses promesses et ses espoirs. Ensemble, en nous appuyant sur les réussites du passé, nous aurons à écrire une nouvelle page de l'histoire de l'UGSEL. Cent ans pour un futur, telle pourrait être notre devise. Ensemble nous réussirons.

Michel GROSSEAU,  
Président de l'UGSEL